



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3874

Attribution d'une subvention de 15 000 euros au Comité Départemental du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis, pour l'organisation de la 3e édition du tournoi de tennis "Open Sopra Steria" de Lyon, du 11 au 17 juin 2018

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3874 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 15 000 EUROS AU COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE - METROPOLE DE LYON DE TENNIS, POUR L'ORGANISATION DE LA 3E EDITION DU TOURNOI DE TENNIS "OPEN SOPRA STERIA" DE LYON, DU 11 AU 17 JUIN 2018 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Comité Départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Tennis organise la 3^e édition du tournoi de tennis « Open Sopra Steria » de Lyon, du 11 au 17 juin 2018. Cette compétition se déroulera au Tennis Club de Lyon à Villeurbanne.

Cette association a pour objet de favoriser la pratique et la promotion du tennis, sous le contrôle de la Ligue du Lyonnais de Tennis et d'assurer de bonnes relations entre les associations qui le composent.

Fort du succès de la première édition 2017 du tournoi « Open Sopra Steria » de Lyon, avec plus de 20 000 spectateurs sur la semaine, l'association souhaite reconduire l'événement en 2018.

Ce rendez-vous convivial et sportif aura lieu au Tennis Club de Lyon, qui possède un court central de 1 400 places utilisé pour l'occasion. 20 000 spectateurs sont à nouveau attendus sur toute la semaine du tournoi.

Après deux jours de qualifications, 32 joueurs de simple, classés dans le tableau final entre la 50^e et la 150^e place au classement mondial, et 16 équipes de double seront en compétition.

En parallèle de la compétition officielle, des animations seront organisées sur toute la semaine à l'intérieur du Village. Un accueil sera réservé aux enfants des écoles de tennis de la région. Des joueurs de tennis en fauteuil et de padel (sport de raquette dérivé du tennis) seront mis à l'honneur.

Une quarantaine de bénévoles de l'association seront mobilisés chaque jour pour encadrer le programme d'animations et informer les visiteurs.

Les objectifs du Comité départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Tennis sont :

- d'assurer le développement de la pratique du tennis ;
- de promouvoir le tennis de haut niveau en offrant un tournoi qui servira de tremplin pour les jeunes joueurs ;
- de devenir la référence des tournois challengers en Europe ;
- d'offrir aux Lyonnais un spectacle de qualité.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi :

- de pérenniser l'organisation d'un tournoi de tennis de haut niveau dans le calendrier événementiel à Lyon ;
- d'ouvrir au plus grand nombre une compétition de qualité ;
- de proposer un rendez-vous destiné à s'intégrer dans le circuit à la fois régional, national et européen.

En 2017, le Comité Départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Tennis a reçu une subvention de 15 000 euros pour la 2^e édition de « Open Sopra Steria » de Lyon par délibération n° 2017/2972 du 29 mai 2017.

Cette année, le Comité départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Tennis sollicite une subvention de 35 000 euros pour l'organisation de cet événement. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 798 000 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, sur le plan sportif et pour le rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 15 000 euros au Comité Départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Tennis.

Oùï l'avis de la commission **éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports** ;

DELIBERE

1. Une subvention de 15 000 euros est allouée au Comité Départemental du Rhône – Métropole de Lyon de Tennis pour l'organisation de l'Open Sopra Steria de Lyon, du 11 au 17 juin 2018.

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT